

Jardins VOLPETTE

Édito

Depuis deux années, notre vocabulaire s'est enrichi de quelques mots que nous n'avions pas souvent l'habitude d'utiliser.

Citons-en quelques uns : présentiel, visio-conférence, télétravail, attestation de sortie, gestes barrières, test antigénique, PCR etc...

La "liberté" que nous avons en partie retrouvée nous fait apprécier la vie et nous oblige à la voir différemment.

Nous avons eu la joie de nous retrouver en assemblée générale, ainsi qu'en réunion avec les responsables de sections et leurs adjoints.

Pendant cette période, le jardinage a permis à bon nombre d'entre nous de pouvoir maintenir notre équilibre psychologique. De même, le travail de la terre requiert une activité physique souvent plébiscitée pour prendre soin de notre santé.

Nous souhaitons de tout cœur que l'année 2022 soit une année où les choses rentrent dans l'ordre. Par conséquent, apprenons à profiter du mieux possible de chaque moment, en les partageant avec notre entourage dans la bonne humeur.

LE PRÉSIDENT SERGE TONOLI

LES COTISATIONS !!!!

L'année prochaine, les jardiniers auront une semaine pour payer leurs cotisations au lieu de deux aujourd'hui.

ORGANIGRAMME

DU BUREAU

Président SERGE TONOLI

Vice Présidente ODILE BOISSY

Secrétaire de l'Association HÉLÈNE **BATTISTA**

Directeur **PIERRE BLANCHON**

Trésorière ODILE BOISSY

Secrétaire auprès du Directeur JOSY FAURE

Responsable de la communication PAUL FAURE

Comptable **EMILIE ODADJIAN** assistée de **BERNARD PICHON**

Responsable fichier des iardiniers MARIE-ODILE **RESSOUCHE** assistée de **PAOLA FIDEI**

Responsable du blog **CLAUDE BRIALIX** correcteur **GUY BERAUD**

Responsable des travaux DOMINIQUE **LAURENT**

Responsable de la Commission de contrôle des iardins DANIEL COLINET assisté de **GILBERT BOI**

Assemblée

AG suite

Patates à Poyeton

FOCUS

Sagesse du

Mots croisés



P. 4

P. 6

P. 8

Assemblée Générale des Jardins Volpețte

du 20 mars en Mairie de Saint-Étienne

36 sections sur 45 étaient présentes.

Rapport moral du Président Serge Tonoli

2021 année un peu particulière : sans canicule ni sècheresse, mais avec un été bien arrosé et certaines cultures sensibles au mildiou ou à l'oïdium en ont souffert.

2023 verra une modification de certains points du règlement intérieur de l'Association. l'ensemble des jardiniers en sera averti lors des prochaines cotisations.

Validation du nouveau conseil d'administration

Elu à l'unanimité comme nouveau membre : Pierre Blanchon. Renouvellement de mandat pour 6 ans : Hélène Battista, Guy Béraud, Claude Brialix, Claude Colomb. Les autres membres sont : Odile Boissy, Daniel Colinet, Hammou Faska, Josy Faure, Dominique Laurent, Bernard Limousin, Tifra Malek, Christian Raynal, Marie-Odile Ressouche, Serge Tonoli.

Compte-rendu d'activité par Pierre Blanchon

2021 a encore été une année où les activités de l'Association ont été perturbées par la crise sanitaire.

Un appel urgent est lancé à tous pour venir participer aux activités du Bureau de l'Association. Ainsi elle pourra continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

Compte-rendu financier par Odile Boissy

voir page 3

Commission de contrôle par Daniel Colinet

Sur les 145 courriers d'avertissement envoyés pour parcelles mal entretenues:

77 jardiniers ont remis en état leur terrain dans les délais impartis.

68 ont été convoqués au bureau pour explication.

19 ont été reconduits, 20 ont démissionnés et 27 n'ont pas été maintenus dans l'Association.

Les travaux par Dominique Laurent

Voir page 7 pour les sections rue Burdeau et Poyeton.

Section La Taillée : 12 jardins concernés par des travaux d'adduction d'eau.

Tout achat de matériel sans l'accord du Bureau ne sera pas remboursé.

Toute demande de matériel doit être faite auprès du Bureau car l'Association a des prix auprès de ses fournisseurs.

Une campagne d'analyse des eaux de source pour les sections qui en possèdent sera organisée afin de savoir si celles-ci sont potables.

Merci!

On a besoin de vous!

Un appel urgent est lancé à tous pour venir participer au fonctionnement de l'As-

sociation ! N'hésitez pas à donner un peu de temps, les mardis entre 14 et 18h lors de

notre permanence au bureau. Nous en avons

grand besoin! Tél au 04 77 32 98 56

La revue et le fichier des jardiniers par Marie-Odile Ressouche

Prochaine parution de la revue en juin 2022.

Concernant le dernier numéro paru en décembre 2021, il y a eu 41 revues renvoyées par la poste car les jardiniers n'ont pas signalé leur changement d'adresse au Bureau et le fichier informatique n'a pas pu être mis à jour.

Le blog par Claude Brialix

Voir bandeau ci-dessous.

Participation de l'Association aux manifestations par Paul Faure

En 2021 : une seule participation avec le concours organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France à Paris où Emilie Odadjian, jardinière à la section du Petit Cabaret, a reçu le 1er prix dans la catégorie des jardins potagers.

En 2022 : Fête des Plantes les 9 et 10 avril au Parc de l'Europe où les Jardins Volpette auront un stand.

Le blog • Le blo



240 000

visiteurs

1350 Articles

s do iondino

2021: 265 demandes de jardins!



Les rubriques

Conseils jardinage 16 % Vie Association 12 % Biocontrôle 9 % Divers 8 %

Divertissement 7 %
Au quotidien 7 %
Recette 5 %
Santé 5 %





3 articles par semaine ont été publiés en 2021 soit 170. Nous comptons 465 abonnés.



Interventions des personnalités invitées

Pierrick Courbon, conseiller départemental, remplaçait le député de la 1ère circonscription Régis Juanico.

Jean-Michel Mis, député de la 2ème circonscription.

Charles Dallara, adjoint au maire chargé des parcs et jardins.

Le Président Serge Tonoli clôt la séance.

Puis a eu lieu la remise de la médaille de la ville de Saint-Étienne aux jardinières et jardiniers ayant 30 ans de présence au sein de l'Association (voir ci-dessous) suivie par un vin d'honneur offert par la ville de Saint-Étienne.

Marie Odile Ressouche



Nous remercions vivement Sabrina Cart Tabone pour ses photos.

Bilan 2021 Odile Boissy

Recettes



Dépenses

Gros travaux 52 615 €

Facture d'eau 13 856 €



Dépenses 2020

Gros travaux Facture d'eau 25 671 €

Compte de résultat

105 818 € Recettes Charges 96 533 € Résultat exédent 9 285€

LES COMPTES ont été vérifiés par les responsables de Tardy 1 et Tardy 2. Ils sont approuvés à l'unanimité.



Des médaillés récompensés

Manuel Da Eira du Petit Cabaret Michel Charbonnier de Métare 1 Querdia Khennous du Petit Cabaret José Murta de Montplaisir José Da Fonseca de Bel Air Manuel Guerreiro de Métare 1 (excusé)



Rendez-vous sur www.jardins-volpette.net



Une fiche jardinage

est proposée chaque mois pour noter vos réalisations







Vous pouvez vous aussi nous faire passer des sujets et des photos. Nous nous occupons de rédiger l'article!



DES JARDINIERS QUI ONT LA PATATE! à Poyeton

Un don à la banque alimentaire!

La restructuration actuelle de la section représente des travaux assez importants et laisse temporairement, un terrain de plus de $3000~\text{m}^2$ de friche.

L'association des Jardins Volpette a alors eut l'idée **d'un projet** collaboratif : planter des pommes de terre.



En septembre, à la récolte, ces pommes de terre seront don-

nées à la banque alimentaire ou/et à des épiceries solidaires.

Nathalie Calafato



Dessouchage, nettoyage du terrain, traçage des sillons, plantation. Affaire à suivre...

COMPTE RENDU des réunions des responsables

Sur 45 responsables convoqués, 39 étaient présents.

Après 2 années durant lesquelles nous n'avons pas été en mesure d'orchestrer nos réunions annuelles des responsables de sections et adjoints, celles-ci ont pu être organisées en mai. Le but de ces rencontres est non seulement de maintenir le lien entre responsables et le Bureau des Jardins Volpette, mais aussi d'aborder des questions diverses pour le bon fonctionnement de chaque section.

Pas de feu, ni de barbecues avec bouteilles de gaz !!!

Quelques rappels ont été mis en avant : pas de feu, ni de barbecues avec bouteilles de gaz. En cas de problème le jardinier fautif sera seul responsable de ses actes.

Plus de bennes mises à la disposition des jardiniers par la Mairie, chacun devant gérer ses propres déchets.

Les différents points abordés : la convocation d'un jardinier se

fera en présence de son responsable ou adjoint, afin d'avoir toutes les données sur le problème.

Les **cotisations 2023** se termineront mi-mars maximum. Chaque section aura une dizaine de jours de délai pour réunir la totalité des cotisations. Les dates pour chaque section seront annoncées dans le blog et dans la revue de décembre.

Lors d'un **départ volontaire d'un jardinier**, le Bureau a mis dans votre casier une lettre type à lui faire signer. Sans cette lettre les dépôts de garantie ne seront pas restitués.

Les **compteurs d'eau** doivent obligatoirement être protégés des intempéries, grêle, soleil, afin d'assurer leur bon fonctionnement. Le jardinier négligent devra payer pour l'acquisition d'un nouveau compteur.

Lors de l'inscription d'un nouveau jardinier le justificatif de domicile est obligatoire et le paiement par chèque est préconisé.

Nous espérons nous retrouver cet automne pour la réunion générale des responsables-adjoints.

Marie Odile Ressouche

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES...

Changements du règlement intérieur

Il faudra encore et encore apprendre à vivre ensemble.

Dans un monde en constante évolution, la nécessité d'avoir des règles et des lois est une obligation incontournable.

Toutefois il faut différencier les règles et les lois.

Les lois sont un socle commun que chacun a non seulement le devoir mais aussi l'obligation de suivre.

2023 arrive notre nouveau RÈGLEMENT INTÉRIEUR, il précise les obligations à tenir pour chaque membre de l'Association sans exception

Elles sont étudiées et votées par les instances dirigeantes de la nation.

Le citoyen qui bafoue ces lois, doit obligatoirement rendre des comptes. La jurisprudence étant ce sur quoi les hommes de lois s'appuient pour appliquer les sanctions requises.

Mais parlons plutôt des règles, ces obligations propres à une communauté, une famille, une association, une entreprise etc...

Dans la plupart des cas ces groupes d'individus en plus de se soumettre aux lois de l'État, acceptent de se plier volontairement à des règles comme c'est le cas dans l'association des Jardins Volpette.

Notre Association comprend 44 sections comptant pour la plupart plusieurs dizaines de familles.

Pour préserver l'ordre et la paix, des règles s'imposent naturellement.

Des statuts déposés en préfecture identifient l'Association et ses raisons d'être.

Concernant notre règlement intérieur, celui-ci précise les obligations à tenir pour chaque membre de l'Association sans exception.

Par conséquent, le maintien de l'adhérent au sein de l'Association est intimement lié au respect de ces règles.

Comme cela a eu lieu à plusieurs reprises dans le passé, le Conseil d'Administration de l'association des Jardins Volpette a décidé d'apporter quelques précisions à son règlement intérieur.

Par exemple, l'interdiction de prosélytisme politique et religieux apparaîtra dans la nouvelle version, tout comme l'assiduité dans l'entretien de sa parcelle, la participation aux travaux collectifs, la non utilisation des produits chimiques etc. En 2023, le non respect du règlement intérieur pourra être sanctionné par un renvoi IMMÉ-DIAT de l'Association sans être obligé d'attendre la fin de l'année pour cela.

D'autres précisions vous seront données dans la revue du mois de décembre 2022.

Chaque adhérent se verra remettre ce nouveau règlement, lors des cotisations 2023. En le signant, il confirmera son souhait de rester membre de l'association des Jardins Volpette. Le cas échéant, il perdra son statut d'adhérent et son jardin sera attribué à une autre personne.

Notez avec intérêt que l'Association s'est attachée les compétences d'un avocat spécialisé dans le droit associatif pour valider tous ces changements.

Celui qui veut vivre en paix sait pertinemment que tant qu'il y aura des hommes, les lois et les règles seront là pour l'aider à y parvenir.

Serge Tonoli



[&]quot; jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



SAGESSE du jardinier

Rien ne sert de courir, il faut partir à point...

Si nous avons un conseil à donner aux jardiniers impatients c'est d'adopter l'adage « il ne sert à rien de courir il suffit de partir à point ». Les fortes gelées de début avril nous ont rappelé qu'il ne fallait pas se fier à la douceur de l'air, ni aux journées ensoleillées du mois de mars. De même, les jardineries nous induisent en erreur en proposant trop tôt leurs plants.

Attention! les jardineries nous poussent à oublier sagesse et bon sens

Quant aux dates de semis sur les sachets de graines, elles ne sont qu'indicatives. Le jardinier doit prendre en compte les caractéristiques météorologiques de sa région. Saint-Étienne a un climat « montagne » et les conditions pour semer ou planter sont différentes de celles du sud, du centre ou bien du nord de la France.

À qui se fier alors?

À la nature! Elle met à notre disposition des indicateurs sur la bonne température du sol favorable aux semis, car c'est bien la température du sol qui influence la germination des graines et non la température de l'air.

La floraison des saules et des forsythias indique que la température du sol est à 6°. Nous pouvons commencer à semer épinards, fèves, pois à grains ronds, ail, échalotes, oignons.

À la floraison des narcisses la température du sol avoisine les 12°. Semis de fèves, pois à grains ridés, salades, carottes, navets, radis, persil peuvent être réalisés.

Quand les lilas et les cerisiers fleurissent le sol est à 15°, c'est le moment de planter les pommes de terre et les choux.

Les roses donnent le top départ à la plantation des tomates, aubergines, poivrons, concombres, courges, courgettes et basilic. Quand la température du sol

atteint les 20° on sèmera les haricots. En avril, ne te découvre pas d'un fil... En mai fais ce qu'il te plait... Certes, mais ne perdons pas de vue que dans notre région les gelées nocturnes sont à craindre jusqu'à la mi-mai et qu'il vaut mieux attendre que les saints de glace soient passés pour confier vos plantes, à dame nature.

Comme un jardinier averti en vaut deux, nous vous conseillons de vous inscrire sur la newsletter du blog des Jardins Volpette pour bénéficier de conseils et d'articles pertinents sur les bonnes pratiques de jardinage.

Josefa Bolivar



LA FÊTE DES PLANTES

le 9 et 10 avril au Parc de l'Europe

Les ligériens se sont retrouvés après 2 ans d'absence à la Fête des Plantes organisée par la Ville de Saint-Étienne.

Au stand des Jardins Volpette, 1200 enfants ont appris à rempoter et sont repartis avec leurs plantations.

Ces plantes aromatiques ainsi que le terreau ont été mis à disposition gracieusement par les serres municipales.

L'équipe de rédaction





TRAVAUX BURDEAU

Tranche 4

La quatrième tranche de restructuration est en cours. Elle concernera 8 jardins sur le projet global des 34 parcelles. Le prolongement des passages pour l'accès des véhicules et piétons sera terminé. La finalisation de l'installation du circuit d'eau de ville ainsi que la pose des abris neufs mettra un terme à cette restructuration. Dominique Laurent



info..info..

Dominique Laurent, responsable des travaux, vous informe que dans les sections concernées, une campagne d'analyse des eaux de source sera effectuée afin de savoir si celles ci sont potables.

info..info..

Pour les responsables : l'Association possède un stock de divers matériel. Ainsi, si vous avez une demande merci de vous adresser à Dominique Laurent pour s'assurer que ce que vous cherchez n'est pas déjà disponible au bureau.





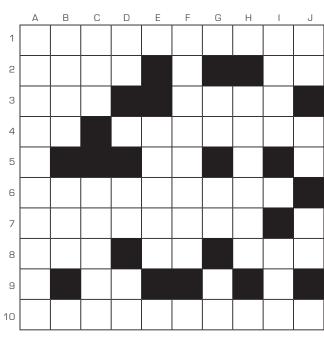




Photos: Jardins Volpette



Mots Croisés par Serge Tonoli



Horizontalement

- 1. Modeleur de nature.
- 2. Elles se baladeraient dans l'espace. Bonne carte.
- 3. Parasite du cèpe. Donne du volume au Rhin.
- 4. Sans energie. Ils ont besoin de fils pour vivre.
- 5. Jumeau d'ici.
- 6. Oter une partie du sol.
- 7. Ciseau pour les arbres.
- 8. Bon temps pour les cerfs. Précède la composition. Effort de guerre imposé.
- 9. Dans le vent.
- 10. Serpe à long manche.

Verticalement

- A. L'ennemi des magasins de porcelaine.
- B. Se comptent souvent sur une main. Bouleversé.
- C. Oui british. Abîmer un fruit avec un coup.
- D. Abréviation d'une vieille dame née en 1945. Plusieurs forment une vie. Caprice d'enfant.
- E. Autre nom du LSD.
- F. Troupe militaire.
- G. Premier en musique. Suppose la condition. À plusieurs ils marquent l'ironie.
- H. Ils mettent parfois leurs manteaux blancs.
- I. Compagnon de route de la Garonne. Il est souvent sélectif.
- J. Précède la matière. Connu. Allongé dans les cordes.

La tarte aux fraises * Une agréable raison de ramener sa fraise !

Pour 4/5 personnes

- ❖ 750 g de fraises
- 250 g de farine
- 12 g de beurre mou125 g +75 g de sucre
- on 120 g
- 1 pincée de sel

Mélangez le beurre fondu et les 125 g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez l'œuf, la farine, le sel et faites une boule. Enveloppez la dans un film alimentaire et placez la au réfrigérateur pendant 2 heures.

Etalez la pâte et garnissez-en un moule. Piquez le fond avec une fourchette et couvrez le avec des poids secs ou quelques noix pour éviter que la pâte ne gonfle lors de la cuisson.

Faites cuire la pâte à blanc pendant 20 minutes à 180 degrés C.

Démoulez et laissez refroidir.

Lavez et équeutez les fraises.

Faites tiédir sur feu doux une dizaine de fraises, réduisez-les en purée et sucrez .

Disposez les fraises serrées et nappez avec la purée juste avant de servir.

Pour ceux qui le souhaite il est possible de rajouter de la crème patissière dans le fond de la tarte.

* Elle est née au début du XX**ne siècle, et signifie interférer dans une conversation sans y être invité. La fraise dans ce cas précis désigne le visage.



Bonne dégustation!

HORIZONTALEMENT

1. PAYSAGISTE.

2. AMES.AS. 3. CIS. RUHR.

4. HS. PANTINS.

5 CI

6. DECAISSER.

7. EMONDOIR.

8. RUT. EN. STO.

10. EBRANCHOIR

VERTICALEMENT

A. PACHYDERME.

B. AMIS. EMU.

C. YES. COTIR.

D. SI. AN. NA. E ACIDE F. GARNISON.

G. UT. SI. AH.

H. HIVERS.

I. TARN. TRI.

J. ES. SU. KO.

Volpette

JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 SAINT-ÉTIENNE

Permanences : le mardi de 14 à 18h. Tél. 04 77 32 98 56 Directeur de la publication : Serge Tonoli. Email. contactvolpette@orange.fr www.jardins-volpette.net



